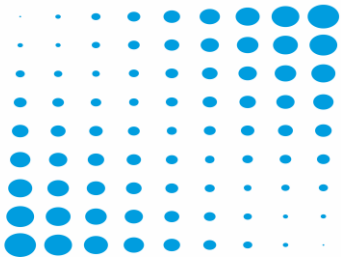




ANDRÉ BAUD

Chef de Secteur des arbres de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)

Méthode genevoise d'évaluation de la valeur de l'arbre



MÉTHODE GENEVOISE D'ÉVALUATION DE LA VALEUR DE L'ARBRE

ANDRÉ BAUD, CHEF DU SECTEUR ARBRES
OFFICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE ET DE LA NATURE

JEUDI 7 OCTOBRE 2021



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département du Territoire
OCAN / Secteur des arbres

- Cadre légal
- Méthode

Cadre légal

- **Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976 (L 4 05),**
- **Règlement général d'exécution de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 29 novembre 1976 (L 4 05.01),**
- **Le règlement sur la conservation de la végétation arborée (L 4 05.04),**
- **Directive concernant les plantations compensatoires version 3 – janvier 2020,**
- **Catalogue de Valeurs de référence pour des plantations compensatoires.**

[Directives disponibles : www.ge.ch/publication](http://www.ge.ch/publication)

But :

Assurer la conservation, la protection, le maintien et le renouvellement

Effet :

- aucun arbre, aucune haie vive, aucun boqueteau ne peut être abattu ou défriché sans autorisation préalable.
- l'autorisation délivrée est assortie, en principe, de l'obligation de réaliser des mesures compensatoires.

Directive concernant les plantations compensatoires

Deux catégories de situations :

- Remplacement compensatoire **en cas de construction**. Une valeur est calculée sur la base des normes édictées par l'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades 1974 (USSP) en tenant compte d'une appréciation fine et nuancée des qualifications paysagères, sanitaires et sociales des arbres en place.
- Dans **le cadre de l'entretien**, la replantation s'effectue en principe par la plantation de nouveau sujet selon le principe d'un arbre planté pour un arbre abattu.

Méthode

La valeur est calculée sur la base des normes édictées par l'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades 1974 (USSP) :

Normes pour le calcul de la valeur des arbres d'ornement.

La valeur des arbres d'ornement est établie sur la base de 4 critères précis et de tabelles.

La multiplication par eux-mêmes des divers facteurs trouvés par les tabelles fixe la valeur d'un arbre en francs suisses.

Critère 1 : Indice

- Mesure de la circonférence à 100 cm du sol
 - calculé à raison de 4 centimes le **cm²** de la coupe, jusqu'à une surface de 800 cm² = circ. de 100 cm env.
 - Correspond : pleine force et meilleure chance de longévité.
 - L'arbre prenant de l'âge, la valeur du cm² est en constante diminution.
 - Cet indice n'avait pas évolué depuis 1974, il a été double en 2021.
 - Un tableau présente cette évolution à partir des circonférences.

Umfang Circonf. cm.	Index Indice
30	2
40	2.8
50	4
60	5.6
70	7.6
80	10
90	12.8
100	16
110	19
120	22
130	25
140	28
150	30
160	32
170	34
180	36
190	38
200	40
220	42
240	44
260	46
280	48
300	50
320	52

Exemple pour un Quercus robur mesuré à 100 cm

	Espèces	Nb	circonf.	classe	état sanitaire	situation	indice	francs	indice x2
1	Quercus robur	1	240				44	0	0
2									
Montant final de l'estimation									

Critère 2 : Classification des espèces et variétés
Arbres et Arbustes

- Catalogue de valeurs établie conjointement entre l'OCAN et Jardin Suisse.
- Valeur en référence au genre, à l'espèce et à la variété.
- Tient compte des difficultés de reproduction et de culture, du temps de croissance et de la rareté

	Abattages	Fournitures	
	"Classification des espèces et variétés"	Arbustes	Arbres d'avenues
Quercus cerris	9		86
- castaneifolia	9	7	86
- coccinea	9		87
- frainetto	9	6	86
- glauca (=myrsinifolia)	9	8	86
- ilex	9	8	86
- palustris	9		86
- petraea	9	6	86
- phellos	9	7	87
- phillyroides		7	
- pontica	9	8	
- pubescens	9	6	85
- robur	9	6	85
- en cultivars	9	6	86

	Espèces	Nb	circonf.	classe	état sanitaire	situation	indice	francs	indice x2
1	Quercus robur	1	240	9			44	0	0
2									
Montant final de l'estimation									

Critère 3 : Valeur esthétique et état sanitaire

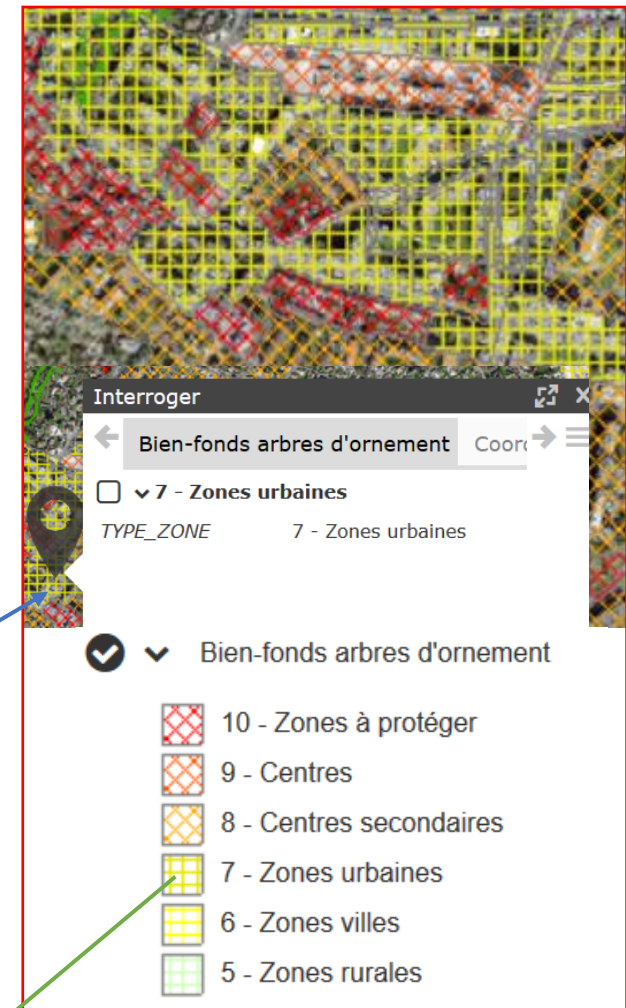
- Cette échelle permet de situer les différents arbres depuis la plante n'ayant que peu de "valeur" jusqu'au sujet parfait, admirable. Cette cotation permet de laisser une légère marge d'appréciation.
- L'arbre est classé selon des facteurs allant de 3 à 10,
 - 10 et 9 orientent vers la conservation
 - Selon sa prestance comme un arbre solitaire,
 - sa valeur en tant que partie d'un groupe ou d'un alignement,
 - son importance comme protection : vue, bruit, etc.)
 - sa santé, sa vigueur et sa valeur dendrologique.

10	Beaux arbres solitaires, en allées ou en groupes, protégés par des lois ou règlements, historique ou monuments naturels, grand importance quant à leur rareté, leur forme
9	arbres isolés, en allées ou en groupe, importants, zones protégée. Ensemble d'arbre où l'enlèvement d'un sujet porte préjudice à l'unité
7	Sains, vigoureux, légèrement endommagés par un accident
6	Sains, croissances moyennes
4	croissance faible inhérente à leur emplacement mais qui peuvent survivre encore un certain temps
3	croissance faible, endommagés, parties pourries, tronc évidés, etc.

	Espèces	Nb	circonf.	classe	état sanitaire	situation	indice	francs	indice x2
1	Quercus robur	1	240	9	7		44	0	0
2									
Montant final de l'estimation									

Critère 4 : Situation du bien-fonds

- Permet de définir la situation de l'arbre par rapport à son emplacement – du centre-ville jusqu'en zone rurale.
- Les bienfonds sont classés en 6 positions, avec des facteurs de 5 à 10.
- Visualisation dans le SITG, dans la couche arbre "Bien-fonds arbres d'ornement".
- Il est évolutif en fonction des planifications territoriales, la couche SITG est remise à jour régulièrement.



	Espèces	Nb	circonf.	classe	état sanitaire	situation	indice	francs	indice x2
1	Quercus robur	1	240	9	7	7	44		
2									
Montant final de l'estimation									

Valeur de la plante

L'axe principal est la conservation des arbres.

Il n'apparaît pas dans cette méthode des facteurs directement liés aux services écosystémiques. On pourrait toutefois les interpréter au travers des indices.

Au minimum, la valeur des arbres et leur compensation permettent de favoriser des replantations et de renforcer la végétation arborée, de maintenir de la mixité en âges et par lieu (biodiversité).

	Espèces	Nb	circonf.	classe	état sanitaire	situation	indice	francs	indice x2
1	Quercus robur	1	240	9	7	7	44	19'404.-	38'808.--
2									
Montant final de l'estimation									38'808.--

